

# 22

## R A P P O R T

### **OBJET : ATTRIBUTION DE PARRAINAGE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR**

Dans le cadre du dispositif ENVIE D'AGIR dont la Ville de Metz a intégré le « club des partenaires » en 2008, la Commission de la Jeunesse propose d'attribuer 2 parrainages « Défi Jeunes » et un « Projet Jeunes » pour un montant total de **4 000 Euros**.

Les projets proposés sont les suivants :

#### **I – DÉFI JEUNES :**

- Anastasia DENOUX – Création de l'entreprise GABRIELE ANTON

Cette messine de 30 ans donne naissance à sa propre marque d'objets imaginés et réalisés par de jeunes créateurs et designers français et étrangers. Ceux-ci seront vendus dans un local commercial que l'intéressée ouvrira à Metz d'une part, et par le biais de l'E-commerce d'autre part. Le plan de financement initial laisse apparaître un coût total de 49 665 Euros. Mademoiselle DENOUX sollicite un parrainage de la Ville de Metz à hauteur de 2 000 Euros.

- Emmanuelle AILLERIE – Animation solidaire en Roumanie

Accompagnée de 5 camarades messins de son âge, l'intéressée de 18 ans organise un voyage de trois semaines en Roumanie afin de s'y investir dans le champ de l'animation à destination des enfants. Soutenue par l'association stéphanoise « croire que tout est possible » particulièrement active en Roumanie depuis de nombreuses années, l'équipe d'animateurs messins a pour objectif de se former à de nouvelles méthodes d'animation teintées de cultures différentes et de proposer leurs compétences à la mise en place d'activités favorisant l'éveil et la créativité des enfants. Le coût total de l'opération s'élève à 5 080 Euros. La Ville de Metz est sollicitée pour un parrainage à hauteur de 1 000 Euros.

#### **II – PROJET JEUNES :**

- Amélien CREPIN – CinéDébat

Ce messin responsable du groupe jeunes de l'association Couleurs Gaies propose au grand public la projection cinématographique de quatre œuvres engagées illustrant les combats relatifs aux questions liées à l'homosexualité. A l'issue de chacun des films sera organisé un débat. Cette démarche, soutenue par le cinéma CAMÉO de Metz et l'association Couleurs Gaies, s'inscrit dans une logique de sensibilisation aux luttes contre toute forme de discrimination. Le coût total de l'action s'élève à 3 050 Euros. La Ville de Metz est sollicitée pour un parrainage à hauteur de 1 000 Euros.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

## MOTION

### **OBJET : ATTRIBUTION DE PARRAINAGE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR**

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE de verser au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse une subvention globale pour un montant de **4 000 €** au titre des projets suivants :

#### **I – DÉFI JEUNES**

- Création de l'entreprise GABRIELE ANTON (Anastasia DENOUX) 2 000 €
- Animation solidaire en Roumanie (Emmanuelle AILLERIE) 1 000 €

#### **II – PROJET JEUNES**

- CinéDébat (Amélien CREPIN) 1 000 €

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document contractuel à intervenir avec l'association concernée.

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI